

PI CES   JOINDRE A LA DEMANDE DE VALIDATION**Pour les candidats franais ou  trangers titulaires de dipl mes franais**

- photocopie d'une pi ce d'identit  ou du livret de famille comportant l'original de la signature du candidat (pour les  tudiants franais)
- acte de naissance avec sa traduction (pour les  tudiants de nationalit   trang re)
- copie du dipl me et du relev  de notes du baccalaur at
- attestation d'homologation du niveau du dernier dipl me ou autre certification (  demander   votre  tablissement) et relev s de notes obtenues aux examens

Pour les candidats franais ou  trangers titulaires de dipl mes  trangers

- photocopie d'une pi ce d'identit  comportant l'original de la signature du candidat (pour les  tudiants franais)
- acte de naissance avec sa traduction (pour les  tudiants de nationalit   trang re)
- photocopie et traduction des dipl mes mentionn s et des relev s de notes obtenues aux examens

La traduction doit  tre certifi e conforme par un service officiel franais

- programme des  tudes suivies
- photocopie du test ou du dipl me attestant le niveau de langue franaise (pour les  tudiants de nationalit   trang re)

Niveau de langue franaise

Niveau requis : **B2** **C1** (r f rences linguistiques du Conseil de l'Europe)

Tests et dipl mes retenus par l'Universit  d'Angers :

- Test de connaissance du franais (T.C.F.)
- Test d' valuation de franais (T.E.F.)
- Dipl me d' tudes en langue franaise (D.E.L.F.)
- Dipl me approfondi de langue franaise (D.A.L.F.)

D claration sur l'honneur

Le candidat soussign  certifie l'exactitude des renseignements port s sur cette demande.

Fait   , le Signature :

Attention ! Toute d claration frauduleuse expose l' tudiant   des sanctions disciplinaires (d cret n  92-657 du 13 juillet 1992 et circulaire n  2002-214 du 15 octobre 2002).

N. B. :   le dossier de validation n'est valable que pour l'ann e universitaire en cours.

  tout dossier reu incomplet ou hors d lai sera refus .